

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPALDépartement des HAUTES-ALPES
Arrondissement de Briançon
Canton de Briançon 1Commune de
05240 LA SALLE LES ALPESL'an deux mille quinze
Le 7 octobre à vingt heuresLe Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance
publique sous la présidence de :
M. Gilles PERLI, 1^{er} adjoint

DATE DE CONVOCATION

2 octobre 2015

Étaient présents :
Christine VALLA, Emeric SALLE, adjoints,

DATE D'AFFICHAGE

2 octobre 2015

Dominique BRACHET, Nicole DHENIN, Henri CROSASSO, Paul FIGVED, Emile
FORM, Philippe MICHELON, Josette PETER, Philippe RIBUOT, Jean Paul SALLE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Excusés :
Alain FARDELLA, ayant donné pouvoir à Henri CROSASSO,
Dominique GALLETI ayant donné pouvoir à Paul FIGVED,

Présents : 12

Votants : 14

M. Jean Paul SALLE a été élu Secrétaire.

Conformément à l'article L.126.1 du Code de l'Urbanisme, l'arrêté
préfectoral n° 2015-117-2 portant approbation du tracé de détail et institution
de servitudes, en vue de permettre la création d'une liaison souterraine à
63.000 volts BRIANCON-SERRE-BARBIN (projet P2) sur le territoire des
communes de Villard Saint-Pancrace, La Salle les Alpes et le Monétier les
Bains doit être annexé au PLU en vigueur sur le territoire de LA SALLE LES
ALPES.

RAPPORTEUR : Nicole DHENIN

OBJET : Institution de servitudes —
liaison souterraine Briançon/Serre
Barbin.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ✓ Prend acte de cet arrêté préfectoral et autorise que ces servitudes soient
annexées au Plan Local d'Urbanisme de La Salle les Alpes.
- ✓ Autorise M. le Maire à signer tous documents se rapportant à cette
opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits à La Salle les Alpes

Publié le :

28 OCT. 2015

Pour le Maire absent
Signé
Le 1^{er} Adjoint
Gilles PERLI